

Motion du 21 mai 2014 de Mme et MM. Pascal Holenweg, Grégoire Carasso, Pierre Gauthier et Sandrine Burger: «Restauration et extension du Musée d'art et d'histoire: quel contenu culturel, quelles garanties éthiques?»

(renvoyée à la commission des arts et de la culture par le
Conseil municipal lors de la séance du 3 juin 2014)

PROJET DE MOTION

Exposé des motifs

«Faire entrer un musée du XIX^e siècle dans le XXI^e siècle» est l'ambition affichée du projet de restauration et d'extension du Musée d'art et d'histoire. La formulation quelque peu prudhommesque de cette ambition ne doit pas conduire à minimiser l'importance du contenu culturel d'un tel projet: c'est ce contenu, et ce contenu d'abord, qui seul peut justifier l'engagement politique et financier qu'il implique de la part de la Ville de Genève: on ne restaure, construit, étend ni un parking ni un supermarché, mais une institution culturelle.

Les contributions au colloque public des «Etats généraux des musées genevois», en octobre dernier, le confirment: de toute évidence, et en toute logique s'agissant d'institutions culturelles centrales, les «enjeux pour les musées au XXI^e siècle» sont d'abord des enjeux culturels, et d'entre les critères qui définissent ces enjeux, les critères éthiques quant à la provenance des collections sont «incontournables».

Or dans le débat public qui s'est engagé autour du projet présenté par le Conseil administratif (comme d'ailleurs autour du contre-projet présenté par ses adversaires), ce contenu culturel a été jusqu'à présent le thème le moins présent. Comme si l'enjeu n'était que celui du contenant du musée, et que son contenu était finalement accessoire.

Nous ne nous résignons pas à cette absence du débat culturel dans le débat sur le projet de «nouveau» MAH. Nous attendons donc du Conseil administratif qu'il assume ce débat, avec tout ce qu'il implique, y compris en ce qui concerne les garanties éthiques quant à la provenance de ce qui constitue les collections du musée, et les œuvres et objets exposés lors des expositions temporaires.

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de lui présenter, avant que le vote sur le crédit pour la restauration et l'extension du Musée d'art et d'histoire (MAH) lui soit soumis, un rapport spécifique sur les implications, les intentions et les contenus de ce projet s'agissant:

- de la politique muséale du MAH;
- des liens et collaborations entre le MAH et les autres musées genevois, ainsi que les autres institutions culturelles genevoises, y compris les établissements d'enseignement public et de recherche;
- des garanties éthiques, et les moyens d'en assurer le respect (tel que, par exemple, un audit des collections du MAH) quant à la provenance des objets et œuvres constituant les collections du musée et les expositions temporaires.